MAIRIE
DE
CÉRILLY

CONSEIL MUNICIPAL DE CERILLY DU 27 MAI 2025

COMPTE RENDU

Le 27 mai 2025, le conseil municipal de Cérilly, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Fabien THEVENOUX.

Présents : Madame Christelle CHABOT, Madame Céline COUGNY, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Stéphane DESFORGES, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Nolwenn HAVIN, Madame Claire LAYBROS, Madame Véronique PAULMIER, Madame Jacqueline PRENCHÈRE, Madame Véronique SAMAIN, Monsieur Roger SOUCHAL, Monsieur Fabien THEVENOUX
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Thierry LASSAUZÉ, Monsieur Philippe PIERREL, Monsieur Yannick SOURIOU
Procuration : Monsieur Thierry LASSAUZÉ à Monsieur Fabien THEVENOUX

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PREND ACTE :

- de la décision n° 2025-05 du 7 mai 2025 relative à un virement de crédits n° 1 sur l'opération 341 « Rénovation des bâtiments » vers l'opération 363 « Bâtiment tertiaire rue Marx Dormoy » pour la somme de 27 000 € afin de solder l'ensemble des dépenses liées à la création d'une étude notariale et d'un tiers-lieu au 15 rue Marx Dormoy.

DECIDE d'apporter une aide financière de 300 € au club de Judo cérillois afin de le soutenir dans son projet de modernisation des équipements de ses judokas.

DECIDE de maintenir le tarif d'occupation du domaine public pratiqué sur la place Péron, à l'encontre du restaurant CHEZ CHAUMAT, à raison de 10 €/m²/an pour une surface occupée de 40 m².

DECIDE d'approuver l'attribution des marchés relatifs aux travaux de désamiantage, de renforcement la charpente et de réfection de la couverture de la halle au Parc des expositions, pour la somme de 300 509,18 € HT, se décomposant comme suit :

- Lot n° 1 « désamiantage et couverture bac acier
  SAS ALLIER DESAMIANTAGE DÉPOLLUTION – 03340 Saint Gérand-de-Vaux : 167 906,00 €

- Lot n° 2 « Renforcement de charpente bois
  SAS MCA-LAZARO – 63300 Thiers : 132 603,18 €

Cérilly, le 3 juin 2025

Le Maire,

Fabien THEVENOUX